

COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

Délibération du CONSEIL MUNICIPAL
du 4 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 17 Présents : 12 Votants : 14

Sont présents : BÉNITO Patricia, DONEYS Jean-Luc, CHEVALIER Cécile, POUGET Alain, GALERY Jacques, BADUEL Patrick, BARDY Daniel, DELOM Florence, MARCENAC Cécile, MURAT Frédéric, RAYNAL Géraud, TEISSEDE Janine

Sont absents : BOUTONNET Sabine (Procuration à DONEYS Jean-Luc) PORTERO Séverine (Procuration à BENITO Patricia) VABRE Fabien (Procuration à MURAT Frédéric) LEGOUT Cécile, AUBERT-PENA Christelle.

L'an deux-mille vingt-trois, le 4 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Paul des Landes, convoqué le 29 mars 2023, s'est réuni sous la Présidence de Madame BÉNITO Patricia, Maire.

Secrétaire de séance : CHEVALIER CECILE

N° 2023-019 – COMPTES ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET LOTISSEMENT « LES DEVEZES »

Le compte administratif 2022 présenté à l'Assemblée est conforme au compte de gestion 2022 dressé par le Trésorier. Il s'établit comme suit :

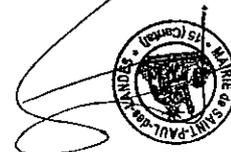
	Budget principal	
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	0	0
Recettes	0	0
Déficit 2021 reporté	0	- 115 520,00
Résultat budgétaire	0	- 115 520,00

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le compte administratif 2022 du Budget Lotissement « Les Devèzes ».

Hors de la présence de Madame le Maire, et après délibération, la proposition ci-dessus est acceptée par 14 voix pour.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 07/04/2023, qu'il n'a été présenté aucune observation. Le présent extrait a été transmis le 07/04/2023 à Monsieur le Préfet.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.
Au registre sont les signatures.
Le Maire, Patricia BÉNITO



La secrétaire de séance
Cécile CHEVALIER